

« Il faut prendre conscience que le handicap n'est pas une barrière infranchissable »

Licence de droit et master de médiation culturelle :

Alexandra Vanhille a un parcours universitaire presque parfait. Pourtant, il a fallu plus de sept ans à la jeune femme pour décrocher un premier travail, pour le compte de l'association Injeno. Parce que malgré les lois, il reste très difficile pour un travailleur handicapé de se faire embaucher.

PAR THIBAUT MARCHAND

duh@orange.fr
 PHOTO JEAN-CHARLES BAYON

Quelle est la nature de votre handicap ?

« C'est une IMC, une infirmité motrice cérébrale : mon cerveau a manqué d'oxygène un peu avant l'accouchement. Il y a eu des léSIONS et je ne peux pas marcher. » Dans ces conditions, comment s'est passée votre scolarité ?

« J'ai eu la chance d'aller à l'école comme tout le monde jusqu'en primaire, même si ça s'est très mal passé avec un instituteur. Il n'acceptait pas mon handicap. J'étais mise de côté... Pour la première fois de la vie, j'étais confrontée au handicap parce que paradoxalement, je me considérais comme tous les autres enfants. En 6 et 5, j'ai été à l'hôpital maritime de Zuydcoote, qui me permettait d'avoir de la rééducation puis je suis partie aux Dunes jusqu'à la terminale. »

Une scolarité classique, en somme...

« J'ai eu énormément de chance. Ma mère a essayé de toujours me pousser vers le haut, que ce soit physiquement ou psychologiquement. Elle a toujours fait en sorte de me mettre sur un pied d'égalité avec mon frère, qui est valide. Après le bac, j'ai passé un DELG de Droit, puis un master en médiation culturelle. En parallèle, je passais ma licence de droit à Lille. »

Puis sont venues les recherches d'emploi.

« J'ai envoyé des CV, je forçais des que je trouvais quelque chose susceptible de m'intéresser mais sans résultat. En cinq ans, je n'ai jamais réussi à aller jusqu'à un entretien.



Alexandra Vanhille vient d'être embauchée par Injeno. Son premier emploi, plus de sept ans après la fin de ses études.

Je fais le même travail que tout le monde pourtant, je ne suis pas plus lente. Lors des différents stages que j'ai fait, je n'ai pas eu besoin d'aménagements particuliers... »

Vous avez le sentiment qu'il y a des progrès à faire dans l'intégration des travailleurs handicapés ?

« Beaucoup d'entreprises ont encore un frein : ça va causer des problèmes, des pertes de temps... Alors que non, pas forcément. A Injeno il n'y a pas eu besoin d'aménagements particuliers. Il y a des lois, des aides, mais ça ne suffit pas : beaucoup d'entreprises préfèrent payer des amendes qu'embaucher. »

Quelle serait la solution ?

« C'est difficile. Des amendes plus

fortes ne seraient pas forcément plus efficaces. Des incitations non plus, si c'est pour prendre des handicapés parce que ça rapporte des sous, ce n'est pas la solution. Il faudrait prendre conscience que le handicap n'est pas infranchissable. Ça passe par de la sensibilisation, mais pas que dans le monde des entreprises. Le handicap fait peur encore dans la rue, je le vois souvent dans le regard des gens. Ça évolue, mais très lentement ! »

Comment êtes-vous arrivée à Injeno ?

« Ma mère est une collègue de Luc Masson, un des papas fondateurs. Quand il a créé l'association, ma mère a adhéré en tant que maman d'une fille atteinte d'un handicap qui entre dans le cadre de l'associa-

tion. Et je suis bénévole depuis septembre. Connaissant mes diplômes, ça fait déjà plusieurs années qu'ils souhailaient m'embaucher mais ça ne peut se concrétiser que maintenant. »

Quel était votre sentiment quand ça s'est concrétisé ?

« Enfin ! Mais surtout, je crois que ça fait du bien d'avoir quelqu'un pour soulager les membres d'Injeno, qui étaient très seuls. La plupart des membres du bureau ont un enfant handicapé. Ils doivent gérer leur vie professionnelle, leur vie privée et le handicap, c'est très dur. Mais c'est une solution passagère. Je sais qu'ils font le maximum, mais ce travail pourrait s'arrêter du jour au lendemain si les financements ne suivent pas. »

REMPÈNES

Si on pouvait, on l'aurait embauché depuis longtemps mais c'est compliqué pour une association ! » L'exclamation émane de Luc Masson, le chargé de communication d'Injeno. L'association, qui soutient les parents d'enfants polyhandicapés ou neuro-lésés, mène de nombreux projets de front mais il lui a fallu attendre de provisionner suffisamment d'argent pour assurer l'embauche d'Alexandra Vanhille. C'est finalement le dispositif des chèques emploi associatif, un dispositif mis en place en 2003 sur le modèle des chèques emploi service, qui lui a permis d'embaucher Alexandra Vanhille.